

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 12-001610 / 51913590
Nestlé Suisse S.A. Fabrique d'Orbe, 1350 Orbe
Production capsule de thé (département Special T)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.10.2012–30.11.2013 (Modification)
- 12-001624 / 54770719
Polygravia arts graphiques S.A., 1618 Châtel-St-Denis
département impression offset
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
01.09.2012–31.08.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 12-001573 / 53122694
DUPASQUIER ET CIE SA, 1214 Vernier
secteur préparation des commandes: – 1^{er} groupe: saisir/facturation
des commandes 2^e groupe:préparation et changement réceptions des marchandises
Besoin particulier de consommation Horaire d'exploitation indispensable
pour des raisons économiques
9 H
01.11.2012–31.10.2015 (Renouvellement)
- 12-001622 / 82577954
CARTIER HORLOGERIES Branch of Richemont International SA,
2416 Les Brenets
secteurs; usinage, tournage/fraisage.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.11.2012–31.01.2014 (Modification)
- 12-001599 / 647454
Planzer Transports SA, 1131 Tolothenaz
centre logistique: concerne le personnel des quais.
Besoin particulier de consommation
14 H
01.12.2012–30.11.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-001545 / 528867
Union Bancaire Privée, UBP, 1204 Genève
Département informatique, Data Center, production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
18 H, 2 F
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)
- 12-001629 / 517534
Crédit Agricole (Suisse) SA, 1010 Lausanne
département informatique: gestion et exploitation du réseau de données
de la banque, des filiales et des établissements bancaires sous contrat en Suisse
et à l'étranger.
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H
01.10.2012–30.04.2015 (Modification)
- 12-001606 / 50154985
Centre Social Protestant – Vaud Point Fixe Prévention du Sida, 1003 Lausanne
Centre compétences prévention VIH-IST
Besoin particulier de consommation
8 H, 8 F
01.10.2012–30.09.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-001623 / 83288180
Expedito SA, 2000 Neuchâtel
Transport et livraison de la presse quotidienne pour SNP et La Poste.
Besoin particulier de consommation
20 H
01.09.2012–31.12.2013 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 12-001546 / 62745563
Abissa informatique S.A., 1020 Renens VD
Service technique
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2013–31.12.2015 (Nouveau permis)

- 12-001613 / 74131675
Holcim BF+P SA, 1312 Eclépens
départements mécanique, électrique, production, qualité. *carrière: interventions lors de problèmes techniques sur les installations de production et les infrastructures du site Holcim d'Eclépens.
Horaire indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.11.2012–31.10.2015 (Renouvellement)

- 12-001541 / 51913590
Nestlé Suisse S.A. Fabrique d'Orbe, 1350 Orbe
départements de la production, finance et informatique, technique; interventions de dépannage lors de problèmes sur les équipements de la production et les infrastructures des bâtiments du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
3 H
01.11.2012–31.10.2015 (Renouvellement)

- 12-001621 / 52065673
Ultra-Précision S.A., 1870 Monthey
ateliers: décolletage, reprise, contrôle, ligne militaire.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H, 10 F
01.11.2012–31.12.2014 (Modification)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 12-001544 / 528867
Union Bancaire Privée, UBP, 1204 Genève
département informatique: interventions lors de problèmes techniques sur leurs applications et équipements informatiques
Horaire indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 12-001611 / 74131675
Holcim BF+P SA, 1312 Eclépens
fabrication du ciment
Horaire indispensable pour des raisons techniques
19 H
01.11.2012–31.10.2015 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

16 octobre 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail